

# GROUPE CERATIZIT ACQUIERT 50 % DES PARTS DE STADLER METALLE

**Le Groupe CERATIZIT acquiert 50 % des parts de Stadler Metalle GmbH & Co. KG**

***Une pièce maîtresse pour la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement en matières premières***

CERATIZIT S.A., Mamer, Luxembourg (siège social) et Stadler Metalle GmbH & Co. KG, Türkheim, Allemagne, 28 février 2019

Avec effet au 1er mars, le Groupe CERATIZIT acquiert 50 % des parts de la société Stadler Metalle GmbH & Co. KG. Cette société est spécialisée dans le commerce et le traitement des matières premières secondaires avec un accent particulier sur le carbure.

Pour CERATIZIT, l'investissement dans Stadler Metalle revêt une importance stratégique, comme le souligne Thierry Wolter, Membre du Directoire. « L'investissement dans Stadler est une opportunité unique pour le Groupe CERATIZIT de sécuriser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en matières premières, » a déclaré Thierry Wolter. « La demande de nos principales matières premières, le tungstène et le cobalt, est en constante augmentation. Grâce au réseau et à l'expertise de Stadler dans le domaine de la logistique, nous pourrons à l'avenir nous concentrer encore davantage sur le recyclage des outils en carbure pour l'approvisionnement en matières premières », poursuit Thierry Wolter. Le Groupe poursuit ainsi sa stratégie d'entreprise de gestion durable et responsable en utilisant davantage les matières premières secondaires.

Grâce à ce partenariat, Stadler a accès au réseau mondial et au savoir-faire du Groupe CERATIZIT et pourra sur cette base développer de nouveaux modèles économiques. Pour Gabriele Stadler, gérante et propriétaire, la participation de CERATIZIT est un élément important pour l'avenir de l'entreprise : « Nous sommes fermement convaincus qu'en tant que membre du Groupe CERATIZIT nous pouvons grandir plus vite ». Stadler poursuivra ses activités commerciales comme avant, mais bénéficiera à l'avenir de l'appui total du Groupe CERATIZIT.

Les deux sociétés privées ont convenu de ne pas divulguer les détails financiers de la transaction. Elle est sous réserve de l'approbation des autorités anti-trust.